

FORMATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



agefiph 

irefe
SE FORMER POUR AGIR

IREFE 78 rue de Crimée 75019 Paris - Tél 01.42.03.05.05

www.irefe.com - contact@irefe.fr

Déclaration OF : 1175 080 40 75

Favoriser le déroulement de votre formation : mettre en œuvre les adaptations nécessaires

Depuis la loi Handicap, toute personne en situation de handicap, sauf contre-indication médicale, doit pouvoir accéder à toute formation ou démarche de validation de ses acquis (VAE), sous peine de sanctions pénales et financières.

Il est de la responsabilité de l'organisme de formation d'adapter ses dispositifs en conséquence ([décret n° 2006-26 du 9 janvier 2006](#)).

Solutions pour favoriser le déroulement de la formation

Il existe une large gamme de solutions pour adapter les formations aux besoins des personnes en situation de handicap.

Les adaptations peuvent être :

- Administratives : flexibilité dans les démarches d'inscription, gestion des horaires et accès aux informations.
- Pédagogiques : adaptation des supports de formation, individualisation des parcours, assistance personnalisée.
- Techniques : utilisation d'outils numériques accessibles, installation d'équipements spécifiques.
- Humaines : assistance par des professionnels de l'accompagnement du handicap.

Partenariat de la CFDT Île-de-France et de l'AGEFIPH

Dans le cadre d'un partenariat avec la [CFDT Île-de-France](#) et l'[AGEFIPH](#), l'IREFE s'engage à organiser des temps de sensibilisation et/ou des actions de formation sur l'insertion et l'emploi des personnes en situation de handicap.

Référents de l'AGEFIPH :

Mme Adriana TALBI

a-talbi@agefiph.asso.fr ou rhf-idf@agefiph.asso.fr

L'engagement de l'IREFE

Au-delà de ces formations, l'IREFE s'engage à accompagner chaque personne en situation de handicap de manière personnalisée.

Nous nous intéressons à la situation de handicap uniquement dans le cadre de la formation, et non à sa nature ou à ses causes.

Contactez-nous dès votre inscription.

Pour évaluer vos besoins spécifiques et les communiquer au responsable de formation, contactez-nous dès votre inscription :

☎ 01 42 03 05 05 ✉ contact@irefe.fr

Référent handicap : Jean-Yves BELATY

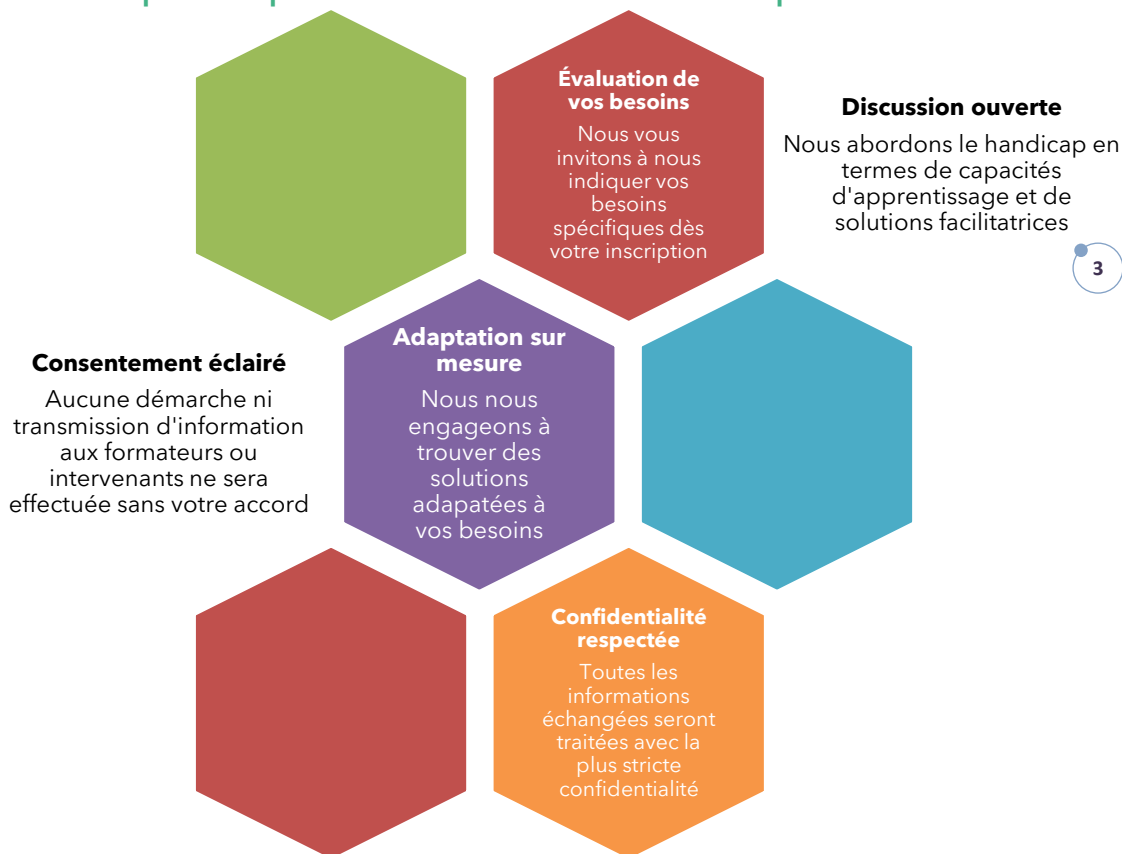
☎ 01 42 03 84 44 📠 06 85 89 89 90

✉ jean-yves.belaty@irefe.fr

Le référent handicap joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des aménagements pédagogiques nécessaires pour garantir l'accessibilité de la formation.



Engagement de l'IREFE pour les personnes en situation de handicap



Questions à considérer

- Le handicap engendre-t-il des besoins particuliers ? (Prise de médicaments à heure fixe, effets spécifiques tels que la fatigabilité, hypersensibilité, difficulté à se lever, etc.).
- Quelles adaptations sont nécessaires ?

Accessibilité des locaux de l'IREFE

Nos locaux, situés au 78 rue de Crimée, Paris 19^{ème} sont conformes aux normes EP MR (Etablissement recevant du Public à Mobilité Réduite) et accueillant régulièrement des personnes en situation de handicap, en partenariat avec le groupe ressources handicap de la CFDT Île-de-France.

En conclusion, ce document vise à faciliter l'accès à la formation pour les personnes en situation de handicap en proposant des solutions concrètes et un accompagnement personnalisé.

Nous nous réjouissons de vous accueillir prochainement !

